

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.0  
Date de révision: 03.07.2012  
Remplace la date: 02.07.2009

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ

**1.1 Nom du produit** : MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

**1.2 Utilisations identifiées** : Lubrifiants et additifs

**Utilisations déconseillées** : Aucun(e) connu(e)

**1.3 Société** : Credimex AG  
Industriestrasse 25  
CH-6060 Sarnen  
Suisse

**Adresse e-mail (Fiche de Données de Sécurité)** : credimex@credimex.ch

**Service client** : English Tel: +49 611237507  
Deutsch Tel: 041 666 29 49  
Français Tel: 041 666 29 49  
Italiano Tel: 041 666 29 49  
Español Tel: +32 64511163

Fax: 041 666 29 50

**1.4 Appel d'urgence** : Dow Corning (Barry U.K. 24h) Tél: +44 1446732350  
Dow Corning (Wiesbaden 24h) Tél: +49 61122158  
Dow Corning (Seneffe 24h) Tel: +32 64 888240

Centra Suisse d'Information Toxicologique Tél. 145 (24 h)

.  
. .  
. .

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**2.1 Classement de la substance ou du mélange**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.0

Date de révision: 03.07.2012

Remplace la date: 02.07.2009

**MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY****Conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE:**

R12 Extrêmement inflammable.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**2.2 Éléments d'étiquetage****Etiquetage et classification CEE****Symboles** : F+ Extrêmement inflammable**Phrases-R** : R12 Extrêmement inflammable.  
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.**Phrases-S** : S2 Conserver hors de la portée des enfants.  
S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.  
S23(S) Ne pas respirer les aérosols.  
S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent.

Récipient sous pression: à protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.0

Date de révision: 03.07.2012

Remplace la date: 02.07.2009

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Caractérisation chimique:** Aérosol avec propulseur à l'hydrocarbure**Conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE:**

Nom	N° CAS	EINECS/ ELINCS No.	Numéro d'Enregistre ment REACH	Conc. (% w/w)	Classification
Butane	106-97-8	203-448-7	-	48,0	F+ R12
Polybutène	9003-29-6	Exempt ou pas disponible	-	9,7	Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires
Propane	74-98-6	200-827-9	-	8,4	F+ R12
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	265-150-3	-	7,5	Xn R65 R10 R66 R67
Acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1	-	7,5	R10 R66 R67
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléth yle	108-65-6	203-603-9	-	7,5	R10
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0	265-169-7	-	4,4	Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires
Phosphate de diphényle et de 2-éthylhexyle	1241-94-7	214-987-2	-	0,43	N R50/53

**Conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008:**

Nom	N° CAS	EINECS/ ELINCS No.	Numéro d'Enregistre ment REACH	Conc. (% w/w)	Classification
Butane	106-97-8	203-448-7	-	48,0	Gaz inflammable.: Catégorie 1 - H220 Gaz sous pression: Gaz liquéfié - H280
Polybutène	9003-29-6	Exempt ou pas disponible	-	9,7	Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.0

Date de révision: 03.07.2012

Remplace la date: 02.07.2009

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

Propane	74-98-6	200-827-9	-	8,4	Gaz inflammable.: Catégorie 1 - H220 Gaz sous pression: Gaz liquéfié - H280
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	265-150-3	-	7,5	Liquide inflammable: Catégorie 3 - H226 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: Catégorie 3 (système nerveux central - effets narcotiques) - H336 Danger par aspiration: Catégorie 1 - H304  EUH066
Acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1	-	7,5	Liquide inflammable: Catégorie 2 - H225 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Inhalation - vapeur): Catégorie 3 (effets narcotiques) - H336 EUH066
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	203-603-9	-	7,5	Liquide inflammable: Catégorie 3 - H226
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0	265-169-7	-	4,4	Substance ayant une limite d'exposition professionnelle en vertu des dispositions communautaires
Phosphate de diphényle et de 2-éthylhexyle	1241-94-7	214-987-2	-	0,43	Danger aigu pour la vie aquatique: Catégorie 1 - H400 Danger chronique pour la vie aquatique: Catégorie 1 - H410

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16.  
Les classifications CLP sont basées sur toutes les données actuelles disponibles, y compris celles provenant d'organisations internationales connues. Ces classifications sont sujettes à révision au fur et à mesure que de nouvelles informations sont disponibles.

## 4. PREMIERS SECOURS

## 4.1 Description des premiers secours:

- Contact avec les yeux** : Rincer abondamment avec de l'eau.
- Contact avec la peau** : Rincer abondamment avec de l'eau.
- En cas d'inhalation** : Amener à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.0

Date de révision: 03.07.2012

Remplace la date: 02.07.2009

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

**En cas d'ingestion** : Consulter un médecin.

**4.2 Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés** : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**5.1 Moyens d'extinction appropriés** : Pour les feux importants utiliser de la poudre chimique sèche, de la mousse ou de l'eau vaporisée (brouillard). Pour les petits feux utiliser du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), de la poudre chimique sèche ou de l'eau vaporisée. L'eau peut être utilisée pour refroidir les récipients exposés au feu.

**Moyens d'extinction contre-indiqués** : Aucun(e) connu(e)

**5.2 Dangers en cas de lutte contre l'incendie** : Récipient sous pression; danger d'explosion s'il est chauffé.

**Produits de combustion dangereux** : La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde. Produits phosphorés. Produits soufrés.

**5.3 Methodes particulières d'intervention** : Il convient de porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur. Pulvériser avec de l'eau les conteneurs exposés au feu afin de les maintenir froids.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

**6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence** : Il convient de porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection. Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur. Eliminer toutes les sources possibles d'ignition.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** : Ne pas jeter les résidus à l'égout. Empêcher la diffusion ou l'écoulement dans les canalisations d'égouttage, les fossés et les rivières par l'utilisation de sable, de terre ou de tout autre moyen approprié.

**6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage** : Déterminer la nécessité d'évacuer ou d'isoler la zone en accord avec le plan d'urgence en vigueur. Eliminer toutes les sources possibles d'ignition.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.0

Date de révision: 03.07.2012

Remplace la date: 02.07.2009

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 Conseils pour une manipulation sans danger** : Une ventilation générale est requise. Une ventilation locale est requise. Ne pas respirer les vaporisations ni les brouillards. Ne pas respirer les vapeurs. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas vaporiser sur une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- 7.2 Conditions standards de stockage** : Récipient sous pression : protéger contre les rayons solaires et ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Entreposer dans une zone bien aérée et à l'abri des flammes.  
Température de stockage: maximum 50 °C
- 7.3 Applications spécifiques** : Veuillez consulter la fiche technique disponible sur demande.

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

## 8.1 Paramètres de contrôle

Nom	N° CAS	Limites d'exposition
Butane	106-97-8	800 ppm TWA 1.900 mg/m <sup>3</sup> TWA
Polybutène	9003-29-6	5 mg/m <sup>3</sup> TWA Huiles minerales (Brouillards)
Propane	74-98-6	1.000 ppm TWA 4.000 ppm STEL 1.800 mg/m <sup>3</sup> TWA 7.200 mg/m <sup>3</sup> STEL
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	5 mg/m <sup>3</sup> TWA Huiles minerales (Brouillards)
Acétate de n-butyle	123-86-4	100 ppm TWA 200 ppm STEL 480 mg/m <sup>3</sup> TWA 960 mg/m <sup>3</sup> STEL
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	50 ppm TWA 50 ppm STEL 275 mg/m <sup>3</sup> TWA 275 mg/m <sup>3</sup> STEL
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), déparaffinés au solvant	64742-65-0	5 mg/m <sup>3</sup> TWA Huiles minerales (Brouillards)

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.0

Date de révision: 03.07.2012

Remplace la date: 02.07.2009

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

## 8.2 Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique** : Ventilation : Voir section 7.1**Equipements de protection individuelle****Protection respiratoire** : Un appareil respiratoire approprié doit être porté si le produit est utilisé dans toutes les circonstances où une formation de brouillard ou d'aérosol est possible, par exemple dans le cas d'une vaporisation ou d'autres activités similaires.

Il convient de porter une protection respiratoire adéquate si le produit est utilisé en grandes quantités, dans des espaces confinés ou dans toute autre situation où les limites d'exposition sont susceptibles d'être approchées ou dépassées.

Suivant les conditions de travail, porter un masque respiratoire avec filtre(s) AXP ou utiliser un appareil respiratoire autonome.

Le choix du type de filtre dépend de la quantité et du caractère du produit chimique qui est manipulé au lieu de travail. Concernant les caractéristiques du filtre, contacter le fournisseur des appareils respiratoires.

**Protection des mains** : Il convient de porter des gants résistant aux agents chimiques: Alcool polyvinylique (PVA). Caoutchouc nitrile. Viton(TM). En ce qui concerne le temps de pénétration des gants..., veuillez contacter votre fournisseur de gants de protection contre les produits chimiques.**Protection des yeux/du visage** : Il convient de porter des lunettes de sécurité fermées.**Protection de la peau** : Porter des blouses de travail imperméables dans les moments où peuvent avoir lieu des contacts significatifs avec la peau.**Mesures d'hygiène** : Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver après manipulation, particulièrement avant de manger, de boire ou de fumer.**Informations complémentaires** : Pour plus d'informations concernant l'utilisation des silicones / huiles organiques dans les applications en aérosols pour les consommateurs, veuillez vous référer aux indications du document concernant l'utilisation de ces types de substances dans les applications en aérosols pour les consommateurs, applications qui ont été développées par l'industrie des silicones ([www.SEHSC.com](http://www.SEHSC.com)) ou contacter le service à la clientèle de Dow Corning.**Contrôle de l'exposition de l'environnement** : Voir sous section 6 et 12.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Forme** : Aérosol.

**Couleur** : Noir.

**Odeur** : de solvant

**Densité** : 0,72

Les informations ci-dessus ne sont pas à considérer dans la préparation du mode d'utilisation du produit. Contactez préalablement Dow Corning.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.0

Date de révision: 03.07.2012

Remplace la date: 02.07.2009

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>10.1 Réactivité</b>	: Aucun(e) connu(e)
<b>10.2 Stabilité</b>	: Stable dans des conditions normales d'utilisation.
<b>10.3 Possibilité de réactions dangereuses</b>	: Aucun(e) connu(e)
<b>10.4 Conditions à éviter</b>	: Eliminer toutes les sources possibles d'inflammation.
<b>10.5 Matières à éviter</b>	: Peut réagir au contact d'agents oxydants forts.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	: La décomposition thermique de ce produit durant un feu ou dans des conditions de chaleur très élevée peut libérer les produits de décomposition suivants: Oxydes de carbone et traces de résidus de combustion de composés carbonés. Formaldéhyde. Produits phosphorés. Produits soufrés.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Toxicité aiguë:**

<b>Contact avec les yeux</b>	: Légèrement irritant.
<b>Contact avec la peau</b>	: Légèrement irritant.
<b>En cas d'inhalation</b>	: Peut provoquer un œdème pulmonaire et une pneumopathie. Une exposition unique peut provoquer une somnolence passagère ou un étourdissement.
<b>En cas d'ingestion</b>	: Aucun effet néfaste n'est attendu en cas d'ingestion de petites quantités de produit via la contamination par les doigts.

**Toxicité chronique:**

<b>Contact avec la peau</b>	: Peut irriter en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.
<b>En cas d'inhalation</b>	: Peut provoquer un œdème pulmonaire et une pneumopathie.
<b>En cas d'ingestion</b>	: Aucun effet néfaste n'est attendu en cas d'ingestion de petites quantités de produit via la contamination par les doigts.

**Toxicocinétique, métabolisme et distribution** : Il n'y a pas d'information spécifique disponible.

<sup>1</sup> Basé sur des résultats de tests.

<sup>2</sup> Basé sur des résultats de tests effectués sur des produits similaires.

**MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY****12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****12.1 Effets écotoxicologiques**

Nocif pour les organismes aquatiques et peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Les solvants organiques peuvent s'évaporer dans l'atmosphère, où ils se dégradent. Les huiles minérales contenues dans ce produit sont biodégradables.

**12.3 Bioaccumulation**

Faible potentiel de bioaccumulation.

**12.4 Rejets dans les eaux / Mobilité dans le sol****Impacts sur les stations d'épuration:**

Peut entraîner des effets néfastes sur les bactéries. Dans des conditions normales d'utilisation, ce produit n'est pas supposé rejoindre les stations de traitement des eaux usées.

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Élimination du produit et de l'emballage** : Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Transport par rail / route (ADR/RID)**

**No. UNO** : UN 1950  
**Proper Shipping Name** : AÉROSOLS  
**Classe** : 2  
**Étiquetage** : 2.1

**Transport maritime (IMDG)**

**No. UNO** : UN 1950  
**Proper Shipping Name** : AEROSOLS  
**Classe** : 2.1  
**EmS** : F-D

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.0  
Date de révision: 03.07.2012  
Remplace la date: 02.07.2009

## MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY

S-U

### Transport aérien (IATA)

**No. UNO** : UN 1950

**Proper Shipping Name** : Aerosols, inflammable

**Classe** : 2.1

**Étiquetage** : Inflammable Gas

: Appliquez l'étiquette Pds brut supplémentaire à l'emballage extérieur si l'on expédie une quantité limitée.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable à la substance ou au mélange

#### Réglementations nationales

**Classe d'eau (Allemagne)** : 1  
VwVwS vom 17. Mai 1999, Anhang 4

#### Statut

**EINECS** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification (ELINCS).

**AICS** : Tous les ingrédients sont listés, exemptés ou soumis pour notification.

**IECSC** : Tous les composants sont listés ou dispensés.

**DSL** : Tous les composants sont listés ou dispensés.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**Conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la Réglementation UE  
REACH

Version: 3.0

Date de révision: 03.07.2012

Remplace la date: 02.07.2009

**MOLYKOTE(R) MKL-N SPRAY****16. AUTRES DONNÉES**

La fiche de données de sécurité de ce produit a été préparée conformément à l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH ainsi qu'aux amendements apportés, concernant le rapprochement des lois, règlements et dispositions administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

C'est la responsabilité de la personne en possession de cette fiche de s'assurer que l'information contenue dans celle-ci est lue et comprise par toute personne qui utilise, manipule ou même entre occasionnellement, par quelque manière que ce soit, en contact avec le produit. Si, par la suite, le récipiendaire utilise un produit Dow Corning dans une de ses formulations, il est de sa responsabilité de transférer toutes les données pertinentes vers ses propres fiches de sécurité, et ce en accord avec l'article 31 et à l'Annexe II de la réglementation UE REACH.

Toutes les informations et les instructions fournies dans cette Fiche de Données de Sécurité (FDS) sont basées sur l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques à la date indiquée dans la présente FDS. Dow Corning ne sera pas tenu pour responsable pour tout défaut du produit couvert par cette FDS, pour autant que l'existence d'un tel défaut n'ait pas été détectable compte tenu de l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques.

Comme exposé ci-dessus, cette Fiche de Données de Sécurité a été préparée en conformité avec la législation européenne applicable. Si vous achetez ce produit en dehors de l'Europe, où les lois de conformité peuvent être différentes, vous devez recevoir de votre fournisseur Dow Corning local une FDS applicable au pays dans lequel le produit est vendu et devrait être utilisé. Notez que la présentation et le contenu de la FDS peuvent varier - même pour un même produit - entre différents pays, reflétant des exigences de conformité différentes. Si vous avez une question, adressez-vous à votre fournisseur Dow Corning local.

Source d'informations: données internes et informations accessibles au public

**R10** Inflammable., **R12** Extrêmement inflammable., **R50/53** Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique., **R65** Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion., **R66** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau., **R67** L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**H220** Gaz extrêmement inflammable., **H225** Liquide et vapeurs très inflammables., **H226** Liquide et vapeurs inflammables., **H280** Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur., **H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires., **H336** Peut provoquer somnolence ou vertiges., **H400** Très toxique pour les organismes aquatiques., **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.